

Concevoir et développer un projet entrepreneurial

RS5510 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310
Formacode(s)	32047, 15054, 13115
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	15/09/2021
Date d'échéance	15/09/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Partenaires habilités

36 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 36 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE DE MAYOTTE	130016314 00010	Former et organiser l'évaluation
CLERMONT AUVERGNE INP	130021918 00011	Former et organiser l'évaluation
COMMUNAUTE D'UNIVERSITES ET D'ETABLISSEMENTS UNIVERSITE FEDERALE DE TOULOUSE MIDI-PYRENEES	130021322 00016	Former et organiser l'évaluation
COMMUNAUTE D'UNIVERSITES ET ETABLISSEMENTS (COMUE) UNIVERSITE DE LYON	130021363 00010	Former et organiser l'évaluation
COMMUNAUTE D'UNIVERSITES ET ETABLISSEMENTS HAUTES ECOLES SORBONNE ARTS ET METIERS UNIVERSITE	130021447 00011	Former et organiser l'évaluation
COMMUNAUTE D'UNIVERSITES ET ETABLISSEMENTS UNIVERSITE BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE	130020910 00019	Former et organiser l'évaluation
COMMUNAUTE D'UNIVERSITES ET ETABLISSEMENTS UNIVERSITE PARIS-EST	130028079 00015	Former et organiser l'évaluation
COMMUNAUTE UNIVERSITES ET ETABLISSEMENTS NORMANDIE UNIVERSITE	130021330 00019	Former et organiser l'évaluation
CY CERGY PARIS UNIVERSITE	130025976 00015	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE (IPG) - INP GRENOBLE	193819125 00017	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 36 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs5510-concevoir-et-developper-un-projet-entrepreneurial/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le développement de la capacité à entreprendre, en priorité pour les plus jeunes mais aussi pour ceux qui envisagent une reconversion professionnelle, est un objectif majeur pour favoriser la qualité de leur insertion professionnelle dans

un environnement complexe où l'esprit d'initiative, la capacité de résolution de problème, et les compétences relationnelles sont déterminantes. C'est un enjeu pour chacun mais également pour la Société, comme le rappelle la Commission Européenne depuis 2003 et son livre vert sur l'entrepreneuriat en Europe, et après avoir identifié en 2006 « l'esprit d'initiative et d'entreprendre » comme une des huit compétences-clés nécessaires pour un apprentissage tout au long de la vie.

La France s'est largement saisie de la sensibilisation et de l'initiation à l'entrepreneuriat des plus jeunes et notamment des étudiants en cherchant à développer auprès du plus grand nombre des attitudes et une culture entrepreneuriale.

Si beaucoup reste à faire, ce sont des centaines de milliers d'étudiants qui bénéficient de ces programmes chaque année et des milliers d'étudiants et de jeunes diplômés qui sont accompagnés à travers le développement de leur projet grâce au statut d'étudiant entrepreneur (SNEE), initié en 2014.

La communauté des enseignants chercheurs, des équipes des pôles PEPITE mais également des entrepreneurs accompagnants ont développé une méthodologie spécifique permettant de faire se révéler progressivement les compétences des SNEE et ceci en tenant compte de la diversité des projets (entreprises/association ; création/reprise ; création/intrapreneuriat, finalités économiques, sociales, culturelles, environnementales). Les milliers de participants titulaires du SNEE doivent pouvoir faire reconnaître les compétences qu'ils ont acquises.

Un travail de conception a été mis en place par un groupe de travail réunissant des enseignants chercheurs et des accompagnants et leurs propositions ont été testées par des groupes d'étudiants entrepreneurs et adaptées. C'est ce qui a permis de créer le référentiel du certificat

"Concevoir et développer un projet entrepreneurial", qui se caractérise par les points suivants :

- Le référentiel vise à faire reconnaître les compétences acquises par une personne entreprenante à travers la construction ou la conduite effective d'un projet. Il atteste de la capacité de cette personne à relever globalement les défis techniques et comportementaux pour conduire un projet entrepreneurial, qu'il s'agisse de son propre projet ou d'un projet mené dans une organisation existante.
- La notion de « capacité » est adaptée au domaine entrepreneurial. Elle montre qu'une personne sait appréhender ce type de défi à travers des compétences qu'elle a exercées et dont on a pu montrer qu'elle les maîtrisait. Cependant, cette notion insiste sur le fait que chaque projet entrepreneurial est complexe et singulier, il ne peut s'agir d'en garantir la bonne fin.
- Le référentiel a été établi pour prendre en considération une diversité de projets entrepreneuriaux permettant de révéler les compétences : projet de création/reprise d'entreprise ou d'association, projet de création d'activité nouvelle dans une organisation existante (entreprise, association, administration.), projet de création d'un grand événement, projet fictif d'application mené sur la durée en condition réaliste.
- Le référentiel est adapté à une diversité de publics, étudiants, jeunes diplômés et personnes en reconversion professionnelle grâce au socle partagé du Statut National Etudiant Entrepreneur. La prise en charge de cette diversité dans l'élaboration du référentiel " Concevoir et développer un projet entrepreneurial " a motivé l'utilisation du référentiel européen ENTRECOMP destiné à l'ensemble des citoyens.
- A partir d'un travail d'adaptation du référentiel ENTRECOMP, le référentiel " Concevoir et développer un projet entrepreneurial "

combine des compétences comportementales et des compétences techniques de manière originale, plutôt que de se focaliser sur l'une ou l'autre de ces dimensions.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

4 domaines de compétences et 20 méta-compétences ont été définies.

Domaine 1 : Avoir une posture entrepreneuriale - Travailler avec les autres - Être autonome - Être curieux explorer et écouter - Résoudre des problèmes complexes - Savoir communiquer - Être motivé et persévérer - Avoir conscience de soi et de son auto-efficacité

Domaine 2 : Faire émerger une opportunité d'entreprendre - Faire preuve de créativité - Déceler et construire une opportunité - Stimuler sa vision - Concevoir une proposition de valeur - Penser de manière éthique et durable

Domaine 3 : Construire un projet - Construire le modèle d'affaires - Construire l'ingénierie financière du projet - Planifier et gérer - Gérer le risque, l'ambiguïté et l'incertitude

Domaine 4 : Agir et lancer un projet - Mobiliser les ressources - Mobiliser les autres - Prendre des initiatives - Apprendre de ses expériences

Chacune de ces 20 méta-compétences est déclinée en 4 niveaux de maîtrise qui favorisent un auto positionnement précis des apprenants avant de demander une évaluation en vue de la certification.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le certificat

" Concevoir et développer un projet entrepreneurial " est ouvert aux candidats étant ou ayant été titulaires du Statut National d'Etudiant Entrepreneur, qu'ils l'aient été au titre de la formation initiale ou de la formation continue, ce qui inclut également les participants en contrat de professionnalisation.

L'accès à ce statut est défini par la circulaire ministérielle de 2021 relative aux modalités d'attribution du statut national d'étudiant-entrepreneur et droits ouverts par ce statut qui précise notamment les conditions de diplôme requis (le bac ou niveau bac). Quel que soit les régimes d'études des candidats, le fait qu'ils soient titulaires du SNEE conduit à leur proposer le même processus d'évaluation.

En complément des apports liés au SNEE, le candidat aura pu suivre différents diplômes ou programmes d'accompagnement spécifique en vue de se préparer à ce certificat : Diplôme d'étudiant entrepreneur, programme PEPITE Starter, formation académique fournie par un établissement d'enseignement supérieur, programme d'accompagnement au sein d'un incubateur...mais cela ne change en rien le processus d'évaluation pour la certification.

Chaque candidat devra avoir mobilisé l'outil d'auto-positionnement sur le référentiel de compétences qui lui aura été fourni avant de solliciter l'évaluation par le jury d'évaluation.

A travers l'outil d'évaluation des compétences, l'étudiant-entrepreneur procède à son auto-évaluation sur chaque méta-compétence dès le début de son accompagnement, et dépose au fur et à mesure de son parcours dans l'outil des preuves permettant d'attester de ces compétences.

A l'issue de sa période d'accompagnement et des ajustements qu'il aura pu apporter à son autoévaluation, il peut s'estimer prêt à soumettre cette auto-évaluation à un jury et ainsi faire acte de candidature à la certification.

Une candidature n'est possible que si l'autoévaluation que le candidat à réaliser lui permet de prétendre au moins au score moyen des points accessibles dans le référentiel, soit 80/160 points.

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury d'évaluation est désigné et habilité par le directeur du PEPITE par délégation du chef d'établissement.

Il est composé de deux personnes au minimum, avec nécessairement des professionnels dont au moins un entrepreneur ou le mentor qui a accompagné l'étudiant entrepreneur et il peut être complété par des enseignants du domaine de l'entrepreneuriat et par des chargés d'accompagnement salariés du PEPITE.

Le directeur du PEPITE désigne les membres du jury à partir d'une liste composée des mentors, des entrepreneurs collaborant avec le PEPITE et des enseignants en entrepreneuriat collaborant avec le PEPITE et de chargés d'accompagnement salarié du PEPITE.

Le directeur du PEPITE désigne le Président du jury parmi les membres du jury, mais il ne pourra s'agir d'un salarié du PEPITE. Le jury est convoqué dans un délai maximum de 3 mois après la réception de la candidature.

Base légale

Date de décision	15/09/2021
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	15/09/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	500	—	—	—

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5510/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	8
Parcours menés à terme	8
Taux d'achèvement	100 %
Période	10/2022 – 06/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	8
Montant total engagé	5 250 €
Coût moyen par dossier	656 €
Durée moyenne	31 h
Période	09/2022 – 01/2024
France compétences	97 %
France Travail	3 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.